



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**VOUS VOULEZ PARTICIPER À LA JUSTICE À MAYOTTE ?**

**DEVENEZ JURÉ DE LA COUR D'ASSISES QUI JUGE LES AFFAIRES CRIMINELLES !**

## Conditions à remplir :

- être âgé de 23 ans au moins
- être de nationalité française
- savoir lire et écrire le français
- jouir de ses droits civiques
- ne pas avoir été condamné.

**Frais et indemnités** : le juré qui participe aux sessions de la cour d'assises reçoit une indemnité et est remboursé de ses frais de transport.

**Candidatures** : la lettre de candidature et de motivation (préciser l'adresse, la profession et les coordonnées téléphoniques et, le cas échéant, électroniques) est à envoyer **AVANT LE 15 NOVEMBRE 2021** à :

**Tribunal Judiciaire**, M. Le Procureur de La République, Route Nationale 1, Kaweni,  
BP106, 97 600 MAMOUDZOU.

**LA CHAMBRE D'APPEL DE MAMOUDZOU**